N° 75F002MIF au catalogue — N° 007
ISSN : 1707-2867
ISBN : 978-0-662-08220-0

Document de recherche

Série de documents de recherche - Revenu

Les objectifs et le contenu de l'interview préliminaire

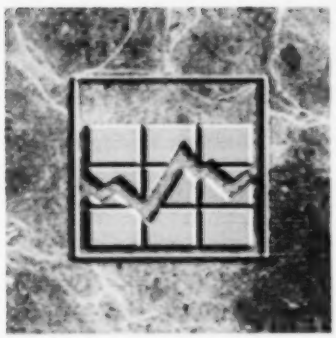

par Alison Hale and Debbie Lutz

Division de la statistique du revenu
Immeuble Jean-Talon, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-613-951-7355

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

LES OBJECTIFS ET LE CONTENU DE L'INTERVIEW PRÉLIMINAIRE

Octobre 1992

Alison Hale, Division des enquêtes-ménages

Debbie Lutz, Division des enquêtes-ménages

Les Documents de recherche de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu sont conçus en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes prises à l'égard de cette enquête. Ils sont offerts gratuitement, en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquer avec Philip Giles, EDTR, Édifice Jean-Talon, 11ième étage, section D8, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.
Téléphone: (613) 951-2891; Télécopieur: (613) 951-3253.

SOMMAIRE

L'interview préliminaire sera menée auprès du premier panel de l'EDTR, en janvier 1993, en guise de supplément à l'Enquête sur la population active. Le premier panel est formé d'environ 20 000 ménages supprimés, par renouvellement, de l'échantillon de l'Enquête sur la population active, en janvier et en février 1993.

Le présent document vise à décrire l'objet de l'interview préliminaire de l'EDTR et les questions qui doivent être posées.

TABLE DES MATIÈRES

			Page
1.	Objectifs		1
2.	Contenu		3
	2.1	Activité professionnelle courante ou récente	4
	2.2	Expérience de travail	5
	2.3	Renseignements démographiques et antécédents personnels	5
	2.4	Niveau d'instruction	7
	2.5	Renseignements en vue de retracer le répondant	8
3.	Population admissible aux fins de l'interview préliminaire		8

Annexe 1: Questionnaire utilisé pour l'interview préliminaire de janvier 1993

Annexe 2: Questionnaire et feuilles de code utilisés pour l'Enquête sur la population active.

1. OBJECTIFS

L'interview préliminaire de l'EDTR vise à recueillir des renseignements sur:

- les activités professionnelles courantes du répondant, qui serviront, un an plus tard, à lui rafraîchir la mémoire au moment de la première collecte des données sur le travail, et
- les antécédents personnels et professionnels.

Pour ce qui est de l'EDTR, on prévoyait à l'origine amorcer la collecte des données par une interview de la population active en janvier 1994. La première interview aurait permis d'établir les données démographiques de base pour les ménages et de se renseigner sur les activités de chaque répondant sur le marché du travail en 1993. Cette approche comportait toutefois trois lacunes:

- Les données relatives au travail et au revenu pour 1993 ne pouvaient être analysées dans le contexte des modifications à la composition des ménages qui survenaient en 1993 puisque la composition des ménages était établie en date de janvier 1994. Par contre, les données pour 1994 et les années de référence ultérieures pouvaient être analysées dans le contexte des modifications à la composition du ménage survenues au cours de l'année de référence.

- La stratégie de collecte des données comportait des interviews des personnes à charge (recours aux renseignements sur les activités d'une personne, recueillis au moment de la dernière interview pour réduire l'erreur de mémoire). Toutefois, il a été impossible d'avoir recours à cette technique la première année, et les données de celle-ci sont par conséquent de qualité moindre. Tous les répondants seront interviewés pour une période de six ans seulement, chaque année ayant une grande importance.

- Il y a plusieurs renseignements de base que nous souhaitons recueillir auprès des répondants. Ces questions pourraient être posées au cours de la première collecte des données sur le travail, mais elles alourdiraient le fardeau du répondant, ce qui contribuerait éventuellement à réduire la collaboration de ce dernier aux cycles ultérieurs.

Ces trois problèmes ont été résolus par la décision de mener une interview préliminaire au tout début de la première année de référence. Le premier panel sera donc sélectionné en janvier 1993 et certains renseignements sur l'échantillon seront recueillis pendant ce mois. On prévoit sélectionner en janvier 1996 le deuxième panel de l'EDTR, les panels étant par la suite sélectionnés tous les trois ans, soit en janvier 1999, 2002 et ainsi de suite.

L'échantillon du premier panel de l'EDTR consistera en deux groupes de rotation de l'Enquête sur la population active (EPA), soit environ 20 000 ménages qui sont supprimés, par renouvellement, de l'échantillon de l'EPA en janvier et en février 1993. En dépit des préoccupations relatives à l'éventuel accroissement du fardeau du répondant, il est possible de mener la première interview (soit l'interview préliminaire) en même temps que l'EPA, c'est-à-dire en supplément de celle-ci. Cela permettrait de réaliser des économies substantielles.

En ce qui a trait à l'interview préliminaire, il faut faire ressortir plusieurs points importants:

- Pour l'interview préliminaire auprès des répondants du premier panel, qui s'ajoutera à l'EPA, on se servira d'un questionnaire papier standard. On prévoit que ce sera la seule fois où l'on recueillera des données de cette

manière dans le contexte de l'EDTR. Par la suite, on procédera à des interviews assistées par ordinateur (IAO).

! Tous les répondants à l'EDTR de 15 ans et plus font l'objet d'une interview préliminaire lorsqu'ils entrent dans l'échantillon. Par conséquent, font partie de ce nombre, les personnes qui emménagent avec des répondants à l'EDTR (appelées des "cohabitants") et celles qui atteignent l'âge de 15 ans après la date de sélection du panel. (Voir la section 3 ci-dessous pour d'autres renseignements).

! Le contenu de l'EDTR est plus large que ne l'indique les questions supplémentaires, compte tenu de la possibilité d'avoir accès aux données de l'EPA, comme dans le cas de tous les suppléments de celle-ci. Plusieurs questions ne figurent pas sur le questionnaire de l'interview préliminaire puisqu'elles se trouvent déjà sur celui de l'EPA. La version IAO de l'interview préliminaire a été modifiée pour englober ces questions.

2. CONTENU

L'interview préliminaire se divise en cinq parties:

! activité professionnelle courante ou récente (c'est-à-dire: pour l'année civile antérieure);
! expérience de travail;
! antécédents familiaux et personnels;
! niveau d'instruction;
! renseignements en vue de retracer le répondant.

La description qui suit englobe à la fois les variables de l'interview préliminaire et celles qu'il faut extraire des données de l'EPA. Vous trouverez respectivement aux

annexes 1 et 2, des exemplaires des questionnaires utilisés aux fins de l'interview préliminaire et de l'EPA. Les numéros des questions sont donnés ci-dessous afin d'établir le lien entre le contenu et les questions. (Les abréviations PRÉ et EPA serviront à établir la distinction entre les numéros des questions des deux questionnaires.)

2.1 Activité professionnelle courante ou récente

L'EPA recueille les renseignements énumérés ci-dessous pour un emploi. L'EDTR permettra de recueillir des renseignements comparables pour un deuxième emploi détenu au moment de l'interview.

- branche d'activité (EPA 72-74 et PRÉ 24,26);
- profession et fonctions principales (EPA 75A, 75B et PRÉ 27, 28);
- catégorie de travailleur (EPA 76 et PRÉ 29);
- heures de travail habituelles (s'il s'agit d'un travailleur rémunéré, semaines par mois et heures rémunérées par semaine; dans les autres cas, heures habituellement travaillées par semaine déclarées dans le contexte de l'EPA (PRÉ 12-15 et PRÉ 30-33 (pour le deuxième emploi au besoin) et EPA 13);
- date à laquelle la personne a commencé à travailler pour l'employeur (PRÉ 21 et PRÉ 25);
- durée de la dernière période d'emploi continu pour ce même employeur (durée d'emploi de l'EPA) (à déduire de la question antérieure);
- (s'il s'agit d'un travailleur rémunéré) salaire ou traitement avant déductions (PRÉ 16 et PRÉ 34).

Pour les personnes qui ne travaillent pas en janvier 1993, les données suivantes de l'EPA serviront aux fins de l'EDTR:

- durée de la période de chômage (EPA 51);

- raison de la cessation d'emploi (EPA 54);
- durée de la recherche d'emploi (s'il s'agit d'une personne qui cherche un travail) (EPA 58).

Le statut d'étudiants (à temps plein, à temps partiel, non étudiant) sera également déterminé en fonction de l'EPA (EPA 81).

2.2 Expérience de travail

- temps écoulé depuis que la personne a travaillé à plein temps pour la première fois (en ne comptant pas les emplois d'été alors qu'elle était encore aux études) (PRÉ 39);
- depuis ce temps, nombre d'années au cours desquelles la personne a travaillé pendant au moins six mois, en fonction des catégories suivantes: temps plein, temps partiel, combinaison des deux (PRÉ 42, 44);
- nombre d'années où la personne n'a pas travaillé (PRÉ 40).

2.3 Données démographiques et antécédents personnels

- date de naissance (formulaire 03 de l'EPA) - voir note 1 à la fin de la section;
- sexe (formulaire 03 de l'EPA);
- liens de famille (formulaire 03 de l'EPA) -- voir note 2 à la fin de la section;
- statut matrimonial (marié, conjoint de fait, séparé, divorcé, veuf(ve), célibataire) (PRÉ 45);
- date du mariage ou du mariage le plus récent (si la personne est mariée, séparée, divorcée) (PRÉ 47);
- date du premier mariage (toutes les personnes à l'exception des célibataires) (PRÉ 49, 54, 55);

- date de séparation (dans le cas des personnes séparées ou divorcées) (PRÉ 46);
- date de cohabitation (dans le cas des conjoints de fait) (PRÉ 50);
- date du décès du conjoint (dans le cas des personnes veuves) (PRÉ 52);
- nombre d'enfants (s'il s'agit d'une femme de 18 ans ou plus) (PRÉ 57, 58);
  - date de naissance de l'aîné (PRÉ 59);
- nombre d'autres enfants adoptés ou élevés (PRÉ 60, 61);
- langue maternelle (PRÉ 62);
- pays d'origine (PRÉ 63);
- date d'immigration (année) (PRÉ 64);
- indien inscrit (oui/non) (PRÉ 65);
- identité ethnique (aux fins de l'identification des minorités visibles) (PRÉ 66).
- membre d'une minorité visible (oui/non -- dérivé de la réponse à la question PRÉ 66);
- niveau d'instruction de la mère (PRÉ 84);
- niveau d'instruction du père (PRÉ 85).

Note:

1. Dans l'EPA, on ne tient compte que de l'âge de chaque répondant. On ajoutera à cette dernière enquête une question sur la date de naissance aux fins de l'interview préliminaire de l'EDTR (seulement les ménages dans l'échantillon de l'EDTR).

2. Les renseignements sur la composition de la famille de l'EPA sont fondés sur la notion de famille économique: font partie de ce groupe toutes les personnes liées par le sang, le mariage ou l'adoption qui vivent dans un même ménage et forment une famille. Les liens familiaux sont décrits en fonction de la personne de référence. Dans l'EDTR, toutes les interconnections sur le ménage feront l'objet

d'une description et d'une mise à jour à chaque interview, en commençant par la première collecte des données sur le travail.

2.4 Niveau d'instruction

- années d'études primaires ou secondaires terminées (PRÉ 67);
- province/territoire où la personne a fait la majeure partie de ses études primaires/secondaires (PRÉ 68);
- études secondaires terminées (PRÉ 70);
- inscription dans un établissement d'enseignement post-secondaire non universitaire (PRÉ 71);
  - dans l'affirmative:
    - dernier diplôme obtenu (PRÉ 702-73);
    - durée du programme (équivalent à plein temps) (PRÉ 74-75);
    - date d'obtention du diplôme (année) (PRÉ 76);
    - domaine d'étude (PRÉ 77);
    - total des années d'études post-secondaires non universitaires (PRÉ 78);
- inscription dans une université (PRÉ 79);
  - dans l'affirmative:
    - durée globale des études universitaires (PRÉ 80);
    - grades, certificats ou diplômes obtenus (PRÉ 81);
    - date d'obtention du grade, certificat ou diplôme supérieur reçu (PRÉ 82);
    - principal domaine d'étude du grade, certificat ou diplôme supérieur (PRÉ 83)

2.5 Renseignements en vue de retracer le répondant

Étant donné que les répondants de l'EDTR continuent de faire partie de l'échantillon, même s'ils déménagent, il est nécessaire de retracer les répondants qui changent d'adresse. Par conséquent, on recueille les renseignements suivants pour aider à retracer ces personnes au besoin:

- nom et adresse d'un ami ou d'un parent qui pourrait nous aider à rejoindre le répondant (PRÉ 86);
- numéro de téléphone au travail (PRÉ 87).

3. POPULATION ADMISSIBLE AUX FINS DE L'INTERVIEW PRÉLIMINAIRE

Toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus faisant partie des ménages sélectionnés aux fins de l'EDTR recevront le questionnaire de l'interview préliminaire. Les personnes qui font partie des ménages sélectionnés au moment de l'introduction d'un nouveau panel deviennent des répondants "longitudinaux". Chaque répondant longitudinal continuera à faire partie de l'échantillon jusqu'à ce que le panel soit remplacé, même si cette personne déménage. Au cours des cycles subséquents, toutes les personnes qui vivent avec un répondant longitudinal (c'est-à-dire les cohabitants) seront également interviewées aux fins de l'EDTR. Les cohabitants recevront le questionnaire de l'interview préliminaire la première fois qu'ils seront interviewés aux fins de l'EDTR.

- Les personnes âgées de 14 ans ou moins en date du 1er janvier de l'année de l'interview.

Les renseignements démographiques de base seront recueillis pour ces personnes: date de naissance, sexe, lien avec les autres membres de la famille et niveau

scolaire. Certaines de ces personnes atteindront l'âge de 15 ans au moment où le panel fera encore partie de l'échantillon. Dans ce cas, ces personnes feront l'objet d'une interview préliminaire.

! Les personnes âgées de 15 à 69 ans, en date du 1er janvier de l'année de l'interview

Ces personnes recevront les cinq sections de l'interview préliminaire décrites à la section 2.

! Les personnes âgées de 70 ans et plus, en date du 1er janvier de l'année d'interview

Ces personnes recevront trois des cinq sections: famille et antécédents personnels, niveau d'instruction et renseignements en vue de retracer le répondant.

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE UTILISÉ AUX FINS DE L'INTERVIEW PRÉLIMINAIRE DE JANVIER 1993

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRES ET FEUILLES DE CODES UTILISES POUR L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE